

APPEL D'OFFRE POUR LA REALISATION D'UNE PESEE DES POSTES

TERMES DE REFERENCE



TABLE DES MATIERES

1. Contexte	3
2. Description de la mission	3
3. Profil et qualifications du Consultant et de l'équipe	4
4. Contenu de l'offre de services	5
5. Transmission de l'offre de services et demande d'informations complémentaires	5
6. Date limite de soumission	6
7. Modalités et critères de sélection	6
8. Confidentialité	6



1. CONTEXTE

Créé en 2012, le Fonds Gabonais d'Investissements Stratégiques (FGIS) est le gestionnaire exclusif du Fonds Souverain de la République Gabonaise (FSRG) et a pour vocation d'investir dans la réalisation d'une prospérité partagée intergénérationnelle au Gabon.

En tant que gestionnaire exclusif du Fonds souverain de la République gabonaise et des actifs non attribués du portefeuille de l'État gabonais, le FGIS mobilise les ressources de l'État au profit des infrastructures, du tissu économique et des secteurs sociaux du Gabon.

Le FGIS fait de l'optimisation du Capital Humain un des principaux piliers de sa stratégie. De ce fait et dans le cadre de la restructuration d'une des entités sous sa gestion, le FGIS lance un appel d'offre pour la réalisation d'une « pesée des postes » et l'élaboration d'un cadre d'évolution du personnel de ladite entité.

2. DESCRIPTION DE LA MISSION

Objet de la Mission

L'objet de la présente Mission est d'accompagner une des filiales du FGIS dans l'amélioration des pratiques RH, à travers la réalisation d'une pesée des postes et l'élaboration d'un cadre d'évolution du personnel.

A ce titre, la mission du Consultant se déclinera comme suit :

- ✓ Examen de l'ensemble des supports relatifs à la classification des emplois ;
- ✓ Proposition et mise en œuvre d'un mécanisme de pesée des postes ;
- ✓ Élaboration d'un plan d'action correctif;
- ✓ Proposition d'un cadre d'évolution du personnel;
- ✓ Analyse de tout autre point utile dans le cadre de cette mission, dans un souci d'amélioration des pratiques RH.

Lieu de la mission

La mission a lieu principalement à Libreville.

Normes d'exécution des prestations

Le Consultant retenu exécutera les prestations et remplira ses obligations avec diligence et efficience conformément aux techniques et pratiques généralement appliquées et d'usage en la matière.





Durée de la mission

La durée indicative de la mission est de six (6) semaines à compter de la date de signature de la lettre de mission.

Sur cette base, le candidat devra proposer un chronogramme de réalisation, lequel devra rester aligné avec la durée indicative fournie à l'alinéa précédent.

Le FGIS se réserve le droit d'ajourner la mission si les circonstances l'exigent, sans être tenu de faire connaître les motifs de sa décision.

3. PROFIL ET QUALIFICATIONS DU CONSULTANT ET DE L'EQUIPE

Profil du Consultant

Le Consultant doit jouir d'une expertise nationale et/ou internationale dans le conseil en Management du Capital Humain et disposer :

- d'une expérience avérée dans les processus d'optimisation des ressources humaines des entreprises en développement ou en restructuration ;
- d'une bonne connaissance de l'environnement réglementaire, juridique et social au Gabon ;
- des moyens matériels, techniques et humains en adéquation avec la mission ;
- d'une capacité financière lui permettant de démarrer l'exécution des prestations dès la signature de la lettre de mission.

Le candidat présentera ses principales références en précisant la nature des prestations similaires réalisées, les lieux, les zones géographiques, les délais et les dates de réalisation, ainsi que les résultats obtenus. Il indiquera également les coordonnées détaillées des représentants des clients bénéficiaires.

Profil de l'équipe

Le Consultant retenu devra mettre à la disposition du FGIS et de l'entité cible une équipe en mesure de :

- proposer une démarche méthodologique ;
- identifier les besoins précis de l'entité cible, et proposer une offre adaptée;
- proposer une stratégie et une feuille de route ainsi que les modalités de sa mise en œuvre.

Le candidat devra fournir les curriculums vitae individuels de ses intervenants, qui devront comporter leurs formations, qualifications, domaines de compétence, expériences professionnelles et références dans les domaines des ressources humaines ou d'autres activités pertinentes au regard des objectifs de la présente mission.





4. CONTENU DE L'OFFRE DE SERVICES

L'offre de services sera composée d'un dossier administratif, d'une offre technique et d'une offre financière tels que détaillés ci-après.

Dossier administratif

Le dossier administratif devra comprendre :

- une fiche circuit (ou un document tenant lieu);
- une attestation d'immatriculation au registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ;
- une attestation de non-faillite ;
- une attestation de situation fiscale ;
- une attestation CNSS;
- une attestation CNAMGS;
- un relevé d'identité bancaire.

Offre technique

L'offre technique devra contenir :

- une présentation du cabinet et de l'équipe chargée de la mission ;
- une note méthodologique de compréhension de la mission et de ses objectifs ;
- les livrables à produire ;
- le chronogramme d'exécution de la mission.

Offre financière

L'offre financière devra mentionner :

- le coût total de la prestation libellé en Francs CFA, HT et TTC;
- les modalités de paiement proposées.

5. TRANSMISSION DE L'OFFRE DE SERVICES ET DEMANDE D'INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

L'offre de services, ainsi que toute demande d'informations complémentaires, doivent être adressées, par voie électronique et sous pli fermé, au FGIS via les coordonnées ci-après :

A l'attention de Monsieur Evans Wenceslas MANDJA

Direction du Capital Humain

FGIS

Libreville - GABON

Courriel: procurement@fgis-gabon.com/ emandja@fgis-gabon.com

L'offre de services devra porter la mention suivante :« Offre de services pour l'élaboration d'une pesée des postes ».



L'attention est portée sur la contrainte de calendrier, qui impose de démarrer au plus tôt les collectes d'informations et d'envisager des équipes travaillant en parallèle.

6. DATE LIMITE DE SOUMISSION

La date limite de dépôt des offres est fixée au 6 octobre 2025 à 12 heures. Toute offre parvenue après la date limite indiquée sera considérée comme irrecevable.

7. MODALITES ET CRITERES DE SELECTION

Le Consultant sera sélectionné selon les modalités et critères décrits ci-après.

Note technique

L'offre technique sera évaluée selon la grille de notation suivante :

Critères	Pondération
Compréhension de la mission et méthodologie	25
Profil du cabinet et de l'équipe	35
Livrables à produire	20
Chronogramme d'exécution de la mission	20
TOTAL	100

Note financière

La comparaison des offres financières se fera exclusivement sur la base du montant de l'offre.

8. CONFIDENTIALITE

Les candidats destinataires du présent appel à candidature sont tenus à une obligation de confidentialité et s'engagent à ne divulguer aucune information en rapport avec la mission à des tiers sans l'accord écrit préalable du FGIS.

Libreville, le 17 septembre 2025.

